

NON au projet démesuré d'installation du Club Méditerranée.

Ce projet est préjudiciable à l'accueil de qualité actuel de la station de Valloire, plus particulièrement du hameau des Verneys et de notre centre de vacances « Le chalet du Havre ».

Le gigantisme de ce projet (1460 lits au Club Méd, 1200 lits aux Verneys), va à l'encontre d'une intégration positive au sein du hameau des Verneys, reconnu comme « entité paysagère remarquable ».

Laisser s'installer un établissement de ce type c'est aller à l'encontre d'un tourisme respectueux d'une qualité de vie des collectivités qui ont développé un accueil familial et scolaire apprécié et revendiqué.

De nombreux centres implantés en montagne connaissent des difficultés et sont amenés à fermer. Les contraintes et les nuisances générées par ce complexe surdimensionné risquent de provoquer la chute des établissements actuels appréciés pour la qualité qu'elles développent dans le respect de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie.

La perte de cette qualité est de nature à faire fuir les usagers qui ne retrouveront pas l'esprit de cette station-village au caractère familial et authentique.

N'oublions pas que les enfants qui bénéficient des classes de neige à Valloire sont aussi les clients de demain.

Enfin les pratiques induites par l'exploitation de ce type de vacances, vont à l'encontre des mesures préconisées pour la réduction de l'impact des activités humaines sur la planète (transports aériens pour une clientèle essentiellement étrangère éloignée, circulation sur le site ...).

Pour toutes ces raisons, **l'association « Ligue de l'Enseignement de Seine Maritime » propriétaire du « Chalet du Havre » depuis 1958 émet un avis défavorable à l'UTN S4 du Club Méd.**

Pour le conseil d'administration

Le Président, Paul Damaville